



CIRANO

*Allier savoir et décision*

# Polygraphie du chômage des jeunes au Québec et au Canada (1998-2018)

MIRCEA VULTUR

*Avec la collaboration de Louis Cornelissen*

2019S-32  
CAHIER SCIENTIFIQUE

CS

2019s-32

**Polygraphie du chômage des jeunes au Québec et au Canada  
(1998-2018)**

*Mircea Vultur*

*Avec la collaboration de Louis Cornelissen*

---

**Série Scientifique**  
*Scientific Series*

---

**Montréal**  
**Décembre/December 2019**

© 2019 Mircea Vultur, Louis Cornelissen. *All rights reserved.* Reproduction partielle permise avec citation du document source, incluant la notice ©. *Short sections may be quoted without explicit permission, if full credit, including © notice, is given to the source.*



Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations

## **CIRANO**

Le CIRANO est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi des compagnies du Québec. Le financement de son infrastructure et de ses activités de recherche provient des cotisations de ses organisations-membres, d'une subvention d'infrastructure du gouvernement du Québec, de même que des subventions et mandats obtenus par ses équipes de recherche.

*CIRANO is a private non-profit organization incorporated under the Quebec Companies Act. Its infrastructure and research activities are funded through fees paid by member organizations, an infrastructure grant from the government of Quebec, and grants and research mandates obtained by its research teams.*

## **Les partenaires du CIRANO**

### **Partenaires corporatifs**

Autorité des marchés financiers  
Banque de développement du Canada  
Banque du Canada  
Banque Laurentienne  
Banque Nationale du Canada  
Bell Canada  
BMO Groupe financier  
Caisse de dépôt et placement du Québec  
Canada Manuvie  
Énergir  
Hydro-Québec  
Innovation, Sciences et Développement économique Canada  
Intact Corporation Financière  
Investissements PSP  
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation  
Ministère des Finances du Québec  
Mouvement Desjardins  
Power Corporation du Canada  
Rio Tinto  
Ville de Montréal

### **Partenaires universitaires**

École de technologie supérieure  
École nationale d'administration publique  
HEC Montréal  
Institut national de la recherche scientifique  
Polytechnique Montréal  
Université Concordia  
Université de Montréal  
Université de Sherbrooke  
Université du Québec  
Université du Québec à Montréal  
Université Laval  
Université McGill

Le CIRANO collabore avec de nombreux centres et chaires de recherche universitaires dont on peut consulter la liste sur son site web.

Les cahiers de la série scientifique (CS) visent à rendre accessibles des résultats de recherche effectuée au CIRANO afin de susciter échanges et commentaires. Ces cahiers sont écrits dans le style des publications scientifiques. Les idées et les opinions émises sont sous l'unique responsabilité des auteurs et ne représentent pas nécessairement les positions du CIRANO ou de ses partenaires.

*This paper presents research carried out at CIRANO and aims at encouraging discussion and comment. The observations and viewpoints expressed are the sole responsibility of the authors. They do not necessarily represent positions of CIRANO or its partners.*

**ISSN 2292-0838 (en ligne)**

# Polygraphie du chômage des jeunes au Québec et au Canada (1998-2018) \*

*Mircea Vultur* †

*Avec la collaboration de Louis Cornelissen* ‡

## Résumé/Abstract

L'objectif de cet article est de dégager les tendances qui ont marqué l'évolution du chômage des jeunes de 15 à 24 ans au Québec et au Canada au cours de la période 1998-2018, d'élaborer quelques propositions susceptibles de le caractériser et d'offrir des pistes explicatives des situations observées. Après un bref aperçu de la situation des jeunes sur le marché du travail, nous présenterons les grandes lignes d'évolution du chômage des jeunes ainsi qu'une série de facteurs à la source de cette évolution. Nous comparerons dans le deuxième temps le chômage des jeunes avec celui des adultes, en montrant que nous assistons, depuis 1998, pour les deux catégories de la main-d'œuvre, à une amélioration relative de ses divers paramètres. Nous analyserons, dans un troisième temps, le chômage des jeunes en fonction de la tranche d'âge, du genre et du niveau d'études. En conclusion, nous exposons quelques éléments de discussion et pistes de réflexion sur les caractéristiques et les perspectives d'évolution du chômage des jeunes.

**Mots-clés/Keywords :** Jeunes, Marché du travail, Évolution et indicateurs du chômage, Québec, Canada

---

\* Ce texte constitue une version actualisée, revue et augmentée de l'article : Mircea Vultur (2003), « Le chômage des jeunes au Québec et au Canada. Tendances et caractéristiques », *Industrial Relations/Relations Industrielles*, Vol. 58, No 2, p. 232-257.

† Professeur titulaire à l'INRS

‡ Assistant de recherche à l'INRS

## **Introduction**

Au cours des vingt dernières années, le rapport des jeunes au travail et à l'emploi a été profondément remodelé par la globalisation des économies, le progrès technique et processus croissant d'individualisation à l'œuvre dans nos sociétés occidentales. Les conditions dans lesquelles les jeunes entrent sur le marché du travail se sont beaucoup complexifiées, étant marquées, entre autres, par des transformations qui modifient les dynamiques de l'emploi et les pratiques d'entreprise sur le plan du recrutement et de la gestion de la main-d'œuvre. Les expériences subjectives du travail et les comportements des jeunes dans la sphère productive se sont également diversifiés. Dans ce contexte, le phénomène du chômage qui affecte la main-d'œuvre jeune apparaît comme le résultat d'une multitude de mécanismes économiques et sociaux qui se conjuguent et se superposent. Défini comme « une forme de sous-utilisation des capacités de travail spécifique des économies capitalistes développées » (Freyssinet, 1984 : 11), le chômage constitue aujourd'hui, comme par le passé, une préoccupation importante des spécialistes des sciences sociales et économiques et les débats entourant son évolution, sa nature, ses causes et ses conséquences se renouvèlent périodiquement. Même dans un contexte de forte dynamique du marché de l'emploi, la question du chômage des jeunes se pose avec pertinence puisque, comme certaines recherches le démontrent (Vultur, 2009), le Québec et le Canada ne sont pas confrontés à une « pénurie de main-d'œuvre » mais plutôt à des « difficultés de recrutement » qui concernent certains secteurs d'activité économique. L'ampleur et l'évolution du chômage à un moment donné ne peuvent être analysés isolément mais plutôt en les situant à l'intérieur des mécanismes qui déterminent les formes d'utilisation de la main-d'œuvre et le degré d'implication dans l'activité productive de différentes générations.

Partant de ce constat, l'objectif de cet article est de dégager les tendances qui ont marqué l'évolution du chômage des jeunes de 15 à 24 ans au Québec et au Canada au cours des vingt dernières années, soit depuis 1998, d'élaborer quelques propositions susceptibles de le caractériser et d'offrir des pistes explicatives des situations observées. Après un bref aperçu de la situation des jeunes sur le marché du travail, nous présenterons les grandes lignes d'évolution du chômage des jeunes ainsi qu'une série de facteurs à la source de cette évolution. Nous comparerons dans le deuxième temps le chômage des jeunes avec celui des adultes, en montrant que nous assistons, depuis 1998, pour les deux catégories de la main-d'œuvre, à une amélioration relative de ses divers paramètres. Nous analyserons, dans un troisième temps, le chômage des jeunes en fonction de la tranche d'âge, du genre et du niveau d'études. En conclusion, nous exposons quelques éléments de discussion et pistes de réflexion sur les caractéristiques et les perspectives d'évolution du chômage des jeunes<sup>2</sup>.

### **1. Les jeunes et le marché du travail : évolution du chômage des jeunes au Québec et au Canada**

Le suivi des tendances démographiques montre que la population des jeunes âgés de 15 à 24 ans a diminué progressivement. Exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler, les jeunes sont en nette infériorité numérique. Les données de Statistique Canada indiquent qu'en 1998, la proportion des 15 à 24 ans dans l'ensemble de la population des 15 ans ou plus était de 16,4 % au Québec et de 16,6 % dans l'ensemble du Canada, alors qu'elle était estimée être, en

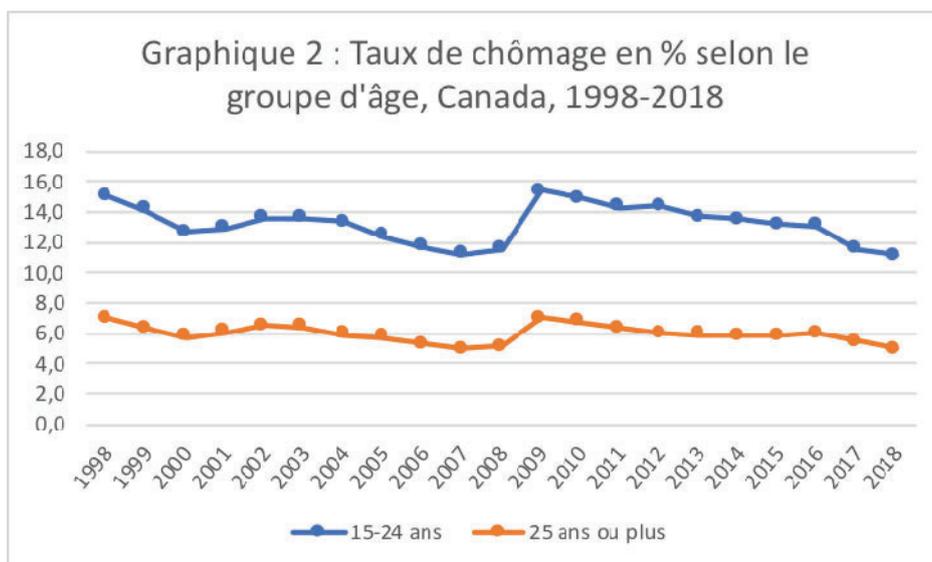
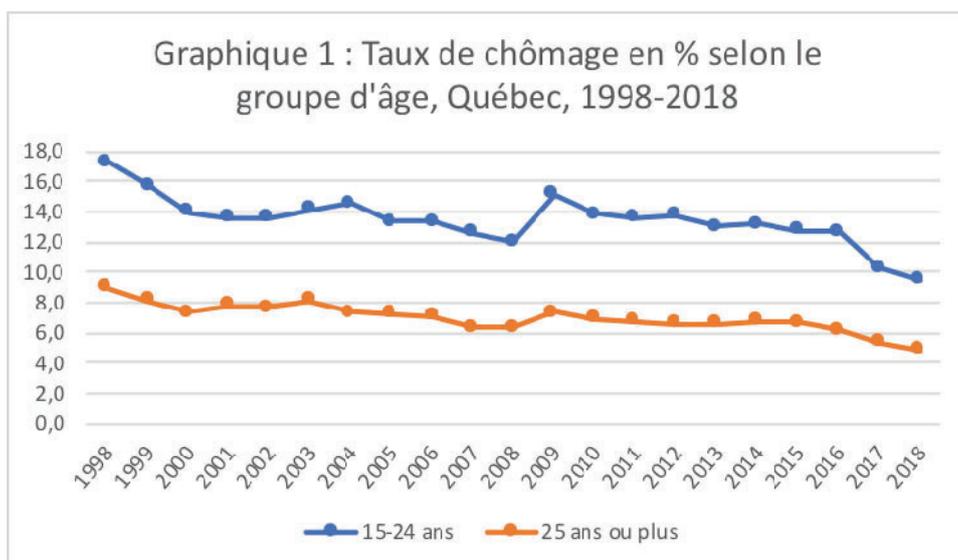
---

<sup>2</sup> Nos analyses, basées sur une évaluation statistique globale du chômage des jeunes et de ses divers paramètres, constituent une ressource pouvant contribuer à l'orientation des politiques macro-économiques dans une perspective d'efficacité de l'utilisation de la main-d'œuvre. Elles ne permettent pas cependant de comprendre complètement la nature du chômage ni la situation des jeunes chômeurs, qui, en raison de leur hétérogénéité, nécessitent des analyses fondées sur une approche sociologique du phénomène, capable de rendre compte de son impact dans le déroulement de la vie professionnelle des individus. Pour comprendre dans sa totalité un phénomène, il faut quitter le monde des chiffres et s'appuyer sur des enquêtes sociologiques. Voir à ce sujet, Gauthier (1988; 2007).

2018, de 12,6 % au Québec et de 13,9 % au Canada (Statistique Canada, 2017). Au Québec, cette diminution de la part des jeunes dans la population s'est accompagnée d'une baisse de leur nombre absolu, qui est passé de 953 840 en 1998 à 884 760 en 2018.

Ces tendances démographiques ont eu leur influence sur le marché du travail. La part des jeunes dans la population active a diminué parallèlement à une modification des paramètres de leur activité. Ainsi, en 1998, dans l'ensemble de la population active, la proportion des 15 à 24 ans était de 15,1 % au Québec et de 15,8 % au Canada, alors qu'en 2018 elle était de 13,2 % au Québec et de 13,5 % au Canada. Les taux d'activité et d'emploi ont enregistré une tendance à la hausse. Au Québec, le taux d'activité des jeunes est passé de 57,7% en 1998 à 67,4 en 2018 et le taux d'emploi de 47,7% à 61%. Au Canada, ces taux sont passés de 61,1% et 52,4% en 1998 à 63% et 56,3%, respectivement en 2018.

Le taux de chômage des jeunes, quant à lui, a diminué rapidement sur le fond d'une croissance solide des emplois, en passant de 17,8% en 1998 à 9,5 % en 2018 (graphique 1). Si la vigueur de l'activité économique se maintient, ce taux pourrait reculer encore davantage. Au Canada, le taux de chômage chez les jeunes a suivi la même évolution mais les valeurs ont été moins prononcées (graphique 2). Globalement, les jeunes travailleurs ont profité, depuis 1998, de la vigueur de l'économie québécoise et canadienne.



Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0018-01 : Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données annuelles (x 1 000). Données compilées par les auteurs.

En ce qui a trait à son niveau, les graphiques 1 et 2 permettent de constater que, depuis 1998, au Québec et au Canada, le taux de chômage des jeunes a été constamment plus élevé que celui des adultes. Nous assistons également à un accroissement cyclique de l'écart entre les deux taux. S'il n'existe pas une réponse simple à offrir quant aux causes de l'ampleur du chômage des jeunes par

rapport aux adultes, la confrontation des faits et des thèses explicatives permet toutefois de dégager une série de facteurs à la source de ce phénomène.

En premier lieu, les jeunes sont plus présents et surreprésentés dans des secteurs caractérisés par une forte rotation de la main-d'œuvre où la mobilité est élevée, tels le commerce du détail, l'hôtellerie, la restauration, les services aux personnes et aux entreprises, de même que dans l'industrie des agences de travail temporaire (Vultur, Bernier, Richard, 2017). La polarisation des jeunes sur certains secteurs du marché du travail représente un élément explicatif des différences de chômage entre les jeunes et les adultes. En deuxième lieu, la crise économique de 2007-2008 a eu également un impact important sur l'évolution à la hausse du taux de chômage des jeunes durant son cycle de vie. À titre d'exemple notons qu'au Canada, entre octobre 2008 et octobre 2009, le nombre d'emplois des jeunes de 15 à 24 ans a diminué de 8,7 %, alors que chez les 25 ans et plus le recul n'était que de 1,0 % (LaRoche-Côté & Gilmore, 2009). L'émergence de l'impartition flexible<sup>3</sup> comme stratégie d'entreprise dans un contexte de plus en plus libéral (Mercure et Vultur, 2010) de même que la politique monétaire restrictive et ensuite incitative du gouvernement fédéral constituent d'autres facteurs qui ont pu influencer les paramètres d'évolution du chômage des jeunes et leur niveau par rapport à celui des adultes<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> L'impartition flexible représente le développement rapide et simultané des pratiques d'externalisation du travail et de plusieurs formes de flexibilité (technique, fonctionnelle, financière et numérique). Elle intensifie le taux de perte d'emploi, le poids de la flexibilité étant essentiellement porté sur les jeunes. Cette situation a comme effet une augmentation de la fréquence du chômage des jeunes.

<sup>4</sup> Pour certains pays, la théorie économique classique explique les écarts entre les taux de chômage des jeunes et des adultes par le niveau de l'aide gouvernementale fournie et les conditions d'admissibilité prévues par les dispositifs de protection sociale qui sont susceptibles d'encourager certains jeunes à accepter du chômage rémunéré plus souvent et plus longtemps et contribuant ainsi à la désincitation financière de cette catégorie de la population à la recherche effective d'un emploi stable. Il s'agit de ce qu'on peut appeler un « chômage de calcul » dont font usage certains jeunes, en plus grande proportion que les adultes. Cependant cette explication est moins pertinente dans le cas du Québec et du Canada où les jeunes remplissent moins souvent que les adultes les conditions d'admissibilité, notamment celles liées au nombre d'heures travaillées dans l'année précédente. Par ailleurs, il faut souligner qu'une assurance-chômage généreuse n'est pas forcément un facteur favorisant le chômage. Comme le souligne Martinot

## 2. Le chômage des jeunes et le chômage des adultes. Analyse comparative des indicateurs relatifs, de la durée et de l'indice de gravité du chômage

Nous avons constaté qu'au fil du temps, le taux de chômage des jeunes a été systématiquement plus élevé que celui des adultes, sous l'effet de divers facteurs structurels et des variations conjoncturelles de l'économie. L'ampleur de l'écart entre le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans et celui des adultes de 25 ans ou plus peut toutefois être relativisée. En effet, si nous analysons l'évolution de cet écart à l'aide de *l'indicateur relatif du taux de chômage (IRTC)*<sup>5</sup> nous pouvons constater qu'entre 1998 à 2002, la situation relative de l'emploi des jeunes s'est améliorée; à partir de cette année cependant, les jeunes sont en moins bonne position par rapport aux adultes (tableau 1).

Tableau 1 : Indicateurs relatifs IRTC (15-24 ans et 25 ans ou plus), Québec et Canada, 1998-2018

	1998	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2018
Québec	1,92	1,89	1,77	1,97	1,89	1,90	2,01	2,09	1,94	2,05	1,94
Canada	2,16	2,23	2,09	2,27	2,21	2,27	2,19	2,40	2,33	2,18	2,22

Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0018-01 : Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données annuelles (x 1 000). Données compilées par les auteurs.

---

(2015 : 135), «en permettant au chômeur de mieux négocier son salaire et de limiter le risque de déclassement, une assurance-chômage généreuse tirerait l'économie vers le haut en forçant les entreprises à sélectionner les projets les plus rentables, à haute valeur ajoutée. Autrement dit, l'assurance chômage précipiterait le déclin des secteurs économiques «bas de gamme» et contribuerait ainsi au phénomène de «destruction créatrice» au cœur de l'innovation et de la dynamique du capitalisme».

<sup>5</sup> Cet indicateur représente le rapport entre le taux de chômage des 15-24 et celui des 25 ans et plus.

Les données du tableau 1 indiquent qu'en 1998, au Québec, le taux de chômage des 15 à 24 ans était 1,92 fois plus élevé que celui des 25 ans ou plus. Ce rapport a enregistré ensuite une diminution progressive jusqu'en 2002 alors que sa valeur n'était que de 1,77. Depuis 2004, l'IRTC a eu une tendance à la hausse, atteignant 2,09 en 2012 pour ensuite descendre à 1,94 en 2018. Au Canada, l'évolution de l'IRTC a été relativement identique mais la diminution des écarts a été, dans certains cas, moins prononcée. Cette réduction de l'indice relatif du taux de chômage jusqu'en 2002, tant au Québec qu'au Canada témoigne du fait que le chômage a affecté de plus en plus les adultes et de moins en moins les jeunes. Les nouvelles dynamiques du marché du travail et particulièrement la quête des employeurs visant à stabiliser la main-d'œuvre dans un contexte de flexibilité ont renversé cette évolution, faisant en sorte qu'au cours des dernières années les jeunes étaient plus affecté par le chômage que les adultes.

Si l'on prend en compte *la durée de la période de chômage*, l'analyse des différences entre les 15-24 et les 25 ans ou plus indique une tendance au maintien quasi constant de cet écart, témoignant d'une évolution positive autant chez les jeunes que chez les adultes.

Tableau 2 : Durée moyenne du chômage en semaines, selon le groupe d'âge, Québec, 1998-2018

	1998	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2018
15-24 ans	14,4	12,6	9,7	10,1	8,5	8,4	9,3	10,0	12,0	10,5	8,4
25 ans ou plus	36,5	29,2	28,0	23,7	24,6	21,8	24,3	26,7	26,7	25,0	21,8
Écart	-22,1	-16,6	-18,3	-13,6	-16,1	-13,4	-15,0	-16,7	-14,7	-14,5	-13,4

Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0057-01. Données compilés par les auteurs.

Cette évolution a été déterminée essentiellement par la diminution de la durée moyenne du chômage des adultes qui, au Québec, est passée de 36,5 semaines en 1998 à 21,8 semaines en 2018. Pour les jeunes la durée moyenne du chômage a diminué aussi progressivement, passant de 14,4 semaines en 1998 à 8,4 semaines en 2018 (tableau 2). De même, pour le groupe d'âge des 15 à 24 ans, la proportion de chômeurs de longue durée<sup>6</sup> a diminué passant de 7% en 1998 à 6% en 2016 au Québec et de 6% à 5% au Canada (tableau 3). Pour les adultes, le chômage de longue durée a aussi diminué.

Tableau 3 : Proportion des chômeurs de longue durée, selon le groupe d'âge, Canada, 1998-2018

	1998	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2018
15-24 ans	6%	4%	3%	3%	2%	2%	4%	5%	6%	5%	4%
25 ans ou plus	17%	14%	12%	12%	11%	9%	15%	15%	15%	14%	12%

Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0057-01 : Durée du chômage, données annuelles.  
Données compilées par les auteurs.

<sup>6</sup> Les chômeurs de longue durée ont une période de recherche d'emploi qui s'étend sur une année ou plus.

La faible proportion de chômeurs de longue durée dans le groupe des 15-24 ans est le résultat d'un taux de rotation élevé qui caractérise le comportement de la main d'œuvre jeune et qui semble se généraliser à l'ensemble de la population active. La très grande fréquence des mouvements des jeunes entre emploi, chômage et non-activité se traduit par une durée très brève, en moyenne, des périodes qu'ils passent dans chacun d'entre elles. La brièveté des périodes de chômage s'explique ainsi par une combinaison des deux facteurs soit (1) un taux élevé de sortie du marché du travail et (2) la facilité avec laquelle les jeunes trouvent un nouvel emploi. Le taux de chômage élevé des jeunes par rapport à celui des adultes n'est donc pas lié à la durée nécessaire pour trouver un emploi. Elle s'explique plutôt par une plus forte probabilité pour les jeunes de tomber dans un chômage de courte durée. Si la menace du chômage est plus forte chez les jeunes, la probabilité de retrouver un emploi est également plus élevée et le risque de connaître le chômage de longue durée, en conséquence, plus faible. Plusieurs raisons peuvent expliquer le fait que les jeunes risquent moins de connaître le chômage de longue durée que les adultes. Il s'agit, en premier lieu, du niveau de salaire qu'ils sont prêts à accepter qui est généralement inférieur à celui des adultes. En second lieu, la mobilité professionnelle des jeunes est plus développée étant donné l'absence d'un investissement antérieur de longue durée dans une qualification particulière. En troisième lieu, les jeunes sont plus enclins que les adultes à accepter un emploi à temps partiel, ce qui augmente leurs chances de trouver un emploi. Quatrièmement, en cas de période prolongée de chômage, les jeunes ont des possibilités plus grandes que les adultes d'intégrer le système d'enseignement ou de formation. La mobilité est, pour les jeunes, un gage d'employabilité qui réduit les périodes de chômage mais l'instabilité a un effet de récurrence sur leur parcours.

L'analyse de l'effet du chômage sur le plan humain à l'aide de *l'indice de gravité du chômage (IGC)*<sup>7</sup> indique également que, depuis 1998, ce phénomène touche moins durement autant les jeunes âgés de 15 à 24 ans que les adultes de 25 ans ou plus.

Tableau 4 : Indice de gravité du chômage selon le groupe d'âge, Québec, 1998-2018

	1998	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2018
15-24 ans	4,79	3,39	2,54	2,84	2,19	1,94	2,49	2,65	3,05	2,56	1,53
25 ans ou plus	6,32	4,16	4,15	3,37	3,36	2,64	3,22	3,39	3,49	2,98	2,05

Sources : Statistique Canada. Tableau 14-10-0057-01 : Durée du chômage, données annuelles, et Statistique Canada. Tableau 14-10-0018-01. Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données annuelles (x 1 000). Données compilées par les auteurs.

L'indice de gravité du chômage des jeunes a connu une baisse appréciable passant de 4,79 en 1998 à 1,53 en 2018. L'IGC des adultes a également diminué mais il s'établit de manière continue à un niveau supérieur à celui des jeunes. Cette situation s'explique notamment par une durée de chômage plus longue chez les adultes ainsi que par le fait que ceux-ci deviennent des chômeurs contre leur gré en plus grande proportion que les jeunes. Chez ces derniers, la décision de quitter volontairement un emploi semble être plus fréquente (Vultur, 2011). Comme le tableau 4 le montre, la gravité du chômage des jeunes est aujourd'hui moins accentuée qu'auparavant et, depuis 1998, l'évolution de son indicateur manifeste une tendance à la baisse.

Nous constatons donc que depuis 1998, les résultats concernant l'activité des jeunes sur le marché du travail sont positifs. L'analyse comparative des indicateurs relatifs, de la durée et de

---

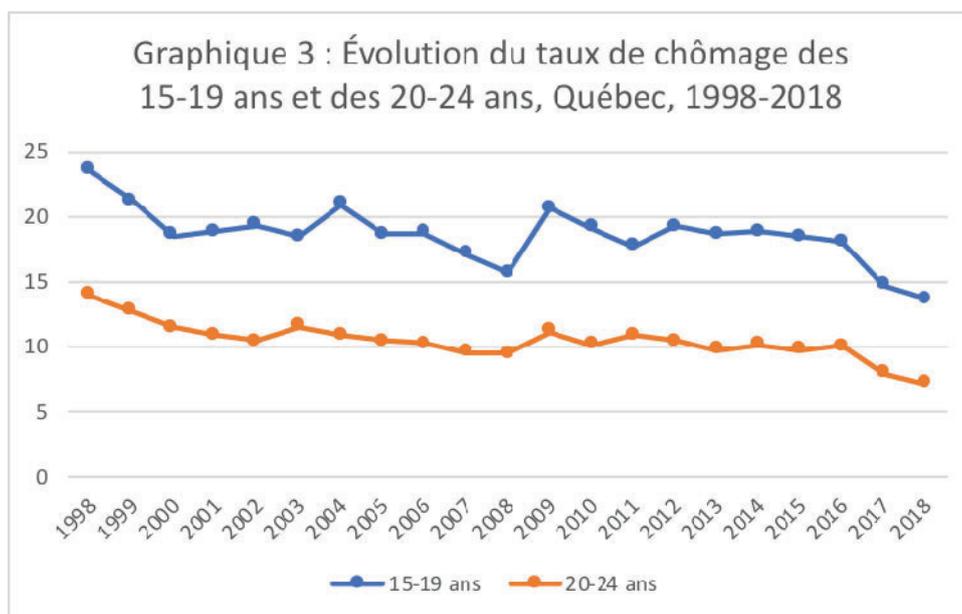
<sup>7</sup> L'indice de gravité du chômage est calculé en divisant par cinquante-deux la durée moyenne du chômage exprimée en semaines et en multipliant le résultat obtenu par le taux de chômage. Il a été mis au point par l'économiste français Philippe Vasseur (*Le chômage c'est les autres*, Paris, Belfond, 1985, p. 29 – 36), sous l'hypothèse implicite que la gravité du chômage dépend de sa durée. En dépit de son statut arbitraire, cet indice est utile pour mesurer la vitalité de l'économie en période de mutation et l'effet du chômage sur le plan humain. Pour une analyse de l'indice de gravité du chômage selon les classes d'âge au Québec, voir également S. Langlois (dir.), *La société québécoise en tendances, 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 159-162.

l'indice de gravité du chômage des 15-24 ans et 25 ans ou plus, montre que le chômage des jeunes a enregistré une amélioration relative, tendance qui caractérise également le chômage des adultes. L'évolution de ces indicateurs dans les dernières années indique des perspectives favorables pour les jeunes et ne semble pas, du moins en partie, justifier le discours négatif entourant le chômage des jeunes qui sous-estime les caractéristiques particulières de l'offre de travail des jeunes et leurs capacités stratégiques d'adaptation aux transformations du marché du travail qui, au cours des vingt dernières années, a été très dynamique.

### **3. La géométrie variable du chômage des jeunes. L'effet de la tranche d'âge, du genre et du niveau d'étude**

Le chômage des jeunes est un phénomène à géométrie variable. Le groupe d'âge, le genre ou le niveau de formation sont autant de facteurs qui influencent, à la fois, l'ampleur et la structure du chômage des jeunes.

L'analyse du chômage des jeunes selon *le groupe d'âge* indique une évolution différente pour les 15-19 et pour les 20-24 ans.



Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0018-01 : Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données annuelles (x 1 000).

Le graphique 3 montre que le taux de chômage des plus jeunes (15-19 ans) est presque le double de celui des 20 à 24 ans et qu'il a augmenté plus fortement dans les périodes de ralentissement économique. En 2018, le taux de chômage était de 13,6 % pour les 15-19 et de 7,2 % pour les 20-24 ans.

L'analyse de l'évolution de l'écart entre les taux de chômage des deux groupes à l'aide de l'IRTC indique une certaine détérioration de la situation sur le marché du travail des 15-19 ans par rapport à celle des 20-24 ans.

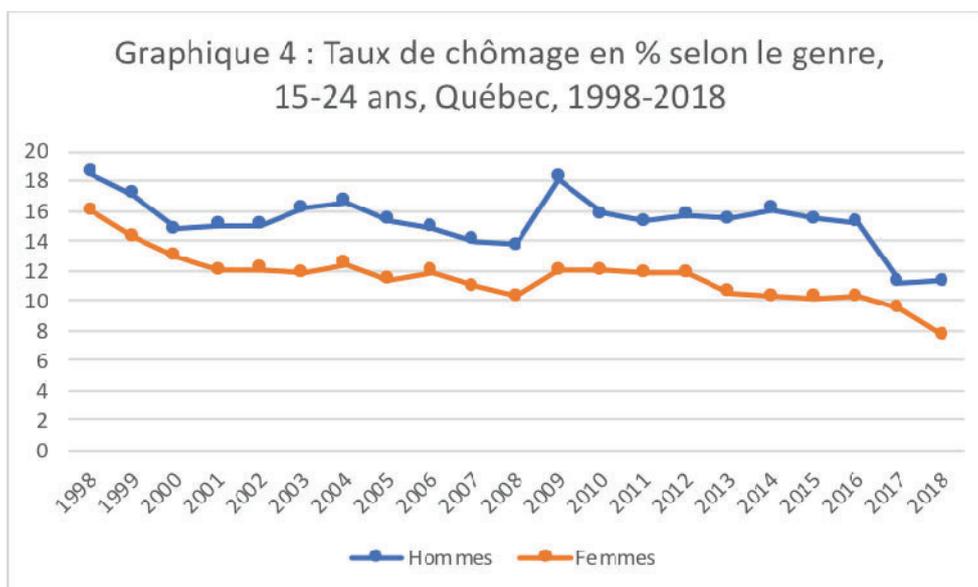
Tableau 5 : Indicateurs relatifs IRTC (15-19 ans et 20-24 ans), Québec et Canada, 1998-2018

	1998	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2018
Québec	1,69	1,62	1,86	1,94	1,83	1,66	1,89	1,85	1,86	1,80	1,89
Canada	1,64	1,63	1,70	1,76	1,81	1,74	1,72	1,83	1,73	1,68	1,74

Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0018-01 : Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données annuelles (x 1 000). Données compilés par les auteurs.

En 1998, au Québec, le taux de chômage des 15-19 ans était 1,69 fois plus élevé que celui des 20-24 ans. En 2008, ce rapport se situait à 1,66, pour s'accroître par la suite et atteindre 1,89 en 2018. Cette détérioration progressive de l'IRTC des 15-19 dans les conditions d'une croissance d'emplois peut être interprétée comme une indication des exigences élevées du marché du travail en matière de qualification et d'expérience professionnelle. Les jeunes de 15-19 ans, moins scolarisés en moyenne que les 20-24 ans, sont plus susceptibles d'être au chômage que leurs aînés, qui grâce aux études et à une plus grande expérience de travail, ont davantage de chances de trouver un emploi. À ces deux variables discriminantes en termes de chômage, à savoir le niveau de formation et l'ancienneté sur le marché du travail, s'ajoutent les caractéristiques particulières de l'activité des 15-19 ans (certains n'ont pas quitté les bancs de l'école, d'autres ont, depuis longtemps déjà, alterné emplois temporaires et périodes de chômage).

L'analyse du chômage selon le genre montre que tant les hommes que les femmes ont enregistré des évolutions positives quant à cet indicateur. En termes absolus, le chômage des femmes est moindre que celui des hommes, et ce depuis le début de la période d'observation (1998-2018). La variation du taux de chômage des femmes est également moindre que chez les hommes, ces derniers étant plus touchés par les mauvaises conjonctures économiques. Les hommes sont plus souvent en chômage que les femmes, le plus grand écart s'étant manifesté lors de la récession de 2007-2008 durant laquelle le taux de chômage des femmes est resté relativement stable, alors que celui des hommes a grimpé, passant dans une année de 14% à 19 % (graphique 4).



Source : Statistique Canada : Tableau 14-10-0018-01. Données compilés par les auteurs.

Si l'on regarde l'indice de gravité du chômage des jeunes selon le genre au cours des vingt dernières années (tableau 6), on constate également que ce phénomène touche moins durement les femmes que les hommes. Même si cet indicateur a connu une baisse appréciable pour les deux sexes, les femmes sont en meilleure posture quant à la gravité du chômage tout au long des dernières vingt années (4,28 vs 5,27 en 1998 et 1,08 vs 1,98, en 2018).

Tableau 6 : Indice de gravité du chômage des 15-24 ans selon le genre, Québec, 1998-2018

	1998	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2018
Hommes	5,27	3,87	2,74	3,35	2,38	2,32	3,07	3,02	3,90	3,13	1,98
Femmes	4,28	2,83	2,35	2,29	2,01	1,53	1,92	2,25	2,24	2,02	1,08

Source : Statistique Canada : Tableaux 14-10-0018-01 et 14-10-0057-01. Données compilées par les auteurs.

Si le taux de chômage des hommes est plus élevé et plus fluctuant que celui des femmes, c'est fort probablement en raison du fait que, même si jeunes, ils travaillent davantage dans les secteurs plus affectés par la conjoncture et les fluctuations saisonnières de l'économie (la

fabrication, la construction ou le transport par exemple), les femmes se retrouvant plus souvent dans les services et dans les secteurs publics moins touchés, dans leur volume d'emploi, par les fluctuations du marché du travail. On peut également avancer comme hypothèse explicative de cette situation la forte polarisation des femmes dans des secteurs d'activité caractérisés par des emplois atypiques, notamment à temps partiel, ce qui serait à l'origine de leur taux de chômage plus faible, ayant, dans ce cas, affaire à un « chômage déguisé ». Le peu d'études empiriques sur cette question ne nous permet toutefois pas d'établir une explication précise relativement aux tendances observées.

En ce qui a trait au *niveau d'étude*, les données du tableau 7 montrent que les jeunes sans diplôme du secondaire sont affectés par des taux de chômage plus élevés que ceux qui ont terminé leurs études avec un diplôme. Le taux de chômage des non-diplômés du secondaire était en 2016 de 10,7% contre 6,5% pour les diplômés. Par rapport à 1998, il a diminué pour les deux catégories de jeunes. Parmi la population active des 15-24 ans, le taux de chômage des diplômés d'études post-secondaires<sup>8</sup> était en 2016 de 5,8 %, en diminution par rapport à 1998, alors qu'il était de 8%. Les jeunes de la même catégorie d'âge ayant réalisé des études post-secondaires partielles<sup>9</sup> ont vu également leur taux de chômage diminuer, passant de 11,2% en 1998 à 8,3% en 2016.

---

<sup>8</sup>Selon la terminologie de Statistique Canada, le secteur post-secondaire regroupe un large éventail d'élèves et d'étudiants. Il comprend tous les programmes d'études menant à des diplômes et à des certificats de métiers, dont les DEP (diplômes d'études professionnels du secondaire), les diplômes d'études collégiales (DEC) préuniversitaires et techniques, les attestations d'études collégiales (AEC), de même que les certificats et diplômes universitaires ne conduisant pas à un grade (baccalauréat, maîtrise et doctorat).

<sup>9</sup> Il s'agit des jeunes qui ont commencé mais n'ont pas complété un DEP ou un certificat d'une école de métier et un DEC.

Tableau 7 : Taux de chômage en % chez les jeunes de 15 à 24 ans selon le niveau de scolarité, Québec, 1998-2016

	1998	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016
Total, tous les niveaux de scolarité	9,0	7,4	7,7	7,4	7,1	6,3	6,9	6,6	6,8	6,2
0 à 8 années	14,8	14,6	14,1	13,5	14,4	14,2	14,9	14,3	15,0	12,5
Études secondaires partielles	13,8	12,3	11,6	12,1	11,3	10,9	12,1	10,8	11,8	10,7
Études secondaires complétées	9,2	7,3	7,9	7,1	7,0	6,6	7,4	7,2	7,5	6,5
Études postsecondaires partielles	11,2	8,1	8,9	8,2	9,0	7,4	8,3	8,7	8,1	8,3
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	8,0	6,3	6,7	6,1	6,4	5,5	6,1	5,9	6,0	5,8
Grade universitaire (total)	4,9	4,1	5,2	5,7	4,8	4,3	4,8	5,1	5,2	4,7
-- Baccalauréat	5,3	4,4	5,6	6,2	4,7	4,1	5,1	5,2	5,0	4,6
-- Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat	3,9	3,5	4,1	4,5	5,1	4,9	4,3	4,7	5,6	4,8

Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0020-01 : Taux de chômage, taux d'activité et taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint, données annuelles.

Le taux de chômage plus élevé des jeunes non diplômés du secondaire et du collégial ainsi que des diplômés du secondaire par rapport à ceux du collégial et de l'université montre que le Québec garde un modèle d'activité qui privilégie la main-d'œuvre qualifiée au détriment des jeunes sans diplôme ou moins scolarisés. Cependant, divers secteurs de l'économie offrent des débouchés pour les jeunes faiblement scolarisés. L'analyse du taux d'emploi selon le niveau d'étude au Québec (Statistique Canada, 2019a) montre qu'une proportion non négligeable de jeunes sans diplôme parviennent à s'insérer avec succès sur le marché du travail. En 2016, par exemple, un peu plus d'un emploi sur 10 (11,1 %) était occupé par une personne n'ayant pas terminé son secondaire, et un emploi sur 5 était occupé par des personnes ayant terminé au plus leur secondaire (19,3 %) (Cornelissen, 2019). Notons également que, selon la *Fédération*

*canadienne de l'entreprise indépendante*, dans les PME, les postes les plus difficiles à combler sont ceux qui requièrent un faible niveau de scolarité ou d'expérience. Un sondage de la FCEI permet de constater que les dirigeants des PME considèrent à 47% que les postes les plus difficiles à combler sont ceux ne requérant qu'une formation en cours d'emploi (c'est-à-dire n'exigeant pas de diplôme d'études secondaires) (Raoul, 2018 : 6)<sup>10</sup>. Ces données contrastent avec l'image que l'on se fait souvent d'un marché du travail dominé par les plus scolarisés et vont à l'encontre de la thèse largement répandue selon laquelle l'évolution vers la société postfordiste entraînerait une diminution des emplois d'exécution au profit de professions requérant un degré élevé de savoir et d'information.

Par ailleurs, diverses études (Helliwell, 2000; Krueger, 2002) montrent que pour une personne atteignant un niveau de scolarité donné, le risque de chômage diminue ou reste stable si le niveau d'éducation moyen de la société environnante s'élève. Cependant, les données statistiques indiquent qu'au Québec, le chômage des diplômés a évolué à la baisse dans des proportions assez réduites et que, dans certains cas, il a même augmenté. De 2008 à 2016, le taux de chômage des détenteurs d'un grade universitaire est passé de 4,3 % à 4,7 % et celui des titulaires d'un baccalauréat plus spécifiquement, de 4,1 % à 4,6 %. En ce qui concerne les modalités d'accès à l'emploi, des évolutions analogues sont enregistrées au Québec par des recherches récentes (Bourdon, Longo et Charbonneau, 2016; Vultur, Bernier et Richard, 2017) qui constatent que l'accès des diplômés à un emploi stable se fait de plus en plus de manière indirecte, par de bifurcations multiples. La fragilisation des emplois de qualification élevée mesurée par le taux de

---

<sup>10</sup> Cette coexistence du chômage élevé notamment chez les jeunes non diplômés du secondaire et des postes vacants dans certains secteurs de l'économie pourrait compter parmi ses causes une non-disponibilité de l'information qui fait obstacle à l'ajustement de l'offre et de la demande de main d'œuvre ou à la faible qualité des emplois proposés. L'absence d'information diminue les mises en contact des offreurs et demandeurs d'emploi, ces derniers refusant certains emplois dans l'espoir de trouver mieux plus tard.

chômage, le recours aux agences de travail temporaire et à des contrats à durée déterminée est certes moins forte que la précarisation des emplois peu qualifiés, mais elle signale une érosion de l'invulnérabilité offerte jadis par les diplômés. Un niveau élevé de scolarité ne suffit pas, à lui seul, à garantir une bonne intégration en emploi et la relation négative entre niveau de formation et risque du chômage est moins nette pour les jeunes d'aujourd'hui que pour les générations précédentes. La prolongation de la scolarité ne protège plus les jeunes contre le chômage et les atouts liés à la détention du diplôme sont de moins en moins solides. Dans ces conditions, la course au diplôme, justifiée par la supposition que le capital scolaire est une protection contre le chômage, induit des tensions sur le système de formation et provoque un effet de déclassement à l'embauche (un jeune devient surqualifié par rapport au niveau de formation requis pour l'emploi occupé). Cette situation se répercute sur le plan de l'appréciation des compétences, où la production accrue de diplômés et leur hétérogénéité au sein de chaque niveau de formation a réduit la confiance que les différents acteurs économiques portent dans le système des certifications scolaires (Vultur, 2018). Si les diplômés ont pendant de longues années constitué des référentiels d'appréciation bien établis, la période actuelle est marquée par une remise en cause de ces références. La flexibilité de l'économie et l'ouverture de plus en plus forte à la négociation ont favorisé l'émergence de modes d'évaluation de qualification diversifiés (Eymard-Duvernay et Marchal, 1997). Toutes les entreprises ne sont pas amenées à rechercher les jeunes les plus diplômés. Il existe un marché pour les jeunes moins scolarisés où l'acculturation à l'entreprise a plus de poids que la teneur des diplômes.

Ces constats ne manquent pas de susciter des interrogations quant à la pertinence du diplôme pour l'accès à certaines catégories d'emploi. Dans certains cas, le diplôme est de plus en plus nécessaire et de moins en moins suffisant et, dans d'autres, il est en train de perdre sa fonction

d'élément d'intégration stable en emploi. L'expérience professionnelle, les compétences acquises en dehors du système éducatif et les caractéristiques individuelles des jeunes semblent relativiser la valeur du diplôme et du niveau de scolarité atteint, les capacités nécessaires à l'exercice de l'emploi n'étant pas uniquement l'apanage de la formation scolaire. La qualification apparaît aujourd'hui comme un processus social d'articulation entre plusieurs dimensions dont la formation scolaire n'est qu'un élément.

### **Discussion et remarques finales**

Nous avons d'abord présenté les grandes lignes d'évolution du chômage des jeunes au Québec et au Canada, depuis 1998, et dégagé une série de facteurs à la source de cette évolution. Nous avons comparé, en deuxième lieu, le chômage des jeunes avec celui des adultes. L'analyse comparative des indicateurs relatifs, de la durée et de l'indice de gravité du chômage des 15-24 ans et 25 ans ou plus, depuis 1998, nous a montré qu'en dépit du fait que les taux de chômage des jeunes ont été systématiquement plus élevés et plus dépendants des fluctuations de l'économie, la situation des jeunes au regard du chômage a enregistré une amélioration, processus qui affecte également les adultes. Enfin, nous avons mis en évidence les variations du chômage en fonction de la tranche d'âge, du genre et du niveau d'études.

Cet exercice d'évaluation comparative du chômage des jeunes nous permet de dégager quelques pistes de discussion relatives à la nature du chômage des jeunes et de ses implications. En premier lieu, le chômage des jeunes est un *chômage de courte durée*, le plus souvent une

constituante de la trajectoire d'insertion<sup>11</sup>. Il a souvent caractère *frictionnel*, étant lié à la période entre deux emplois, et apparaît comme résultat des mouvements de la structure de l'emploi qui change aujourd'hui plus rapidement que par le passé en raison des progrès technologiques accélérés (Nantel et Vultur, 2019). Dans l'ensemble, nous sommes aujourd'hui loin d'une situation dans laquelle les jeunes sortent du système d'éducation et s'insèrent rapidement et de manière stable sur le marché du travail. Les parcours se composent de micro-périodes au cours desquelles les jeunes sont soit inactifs, soit en formation, soit au chômage (Vultur, Bernier, Richard, 2017). Dans les conditions où « la transition école-travail semble être bien plus un processus qu'un événement portant une date précise » (Finnie 2001 : 41), la récurrence du chômage à travers la multiplication des expériences professionnelles ne constitue plus un élément de stigmatisation au recrutement ou d'exclusion des jeunes du marché du travail. Par contre, si l'on met l'accent sur la valeur de la *recherche* de l'emploi, les allées et venues sur le marché du travail peuvent être bénéfiques pour les jeunes (Vultur, 2019). Dans les conditions où le marché du travail se caractérise par des insuffisances d'information aussi bien du côté des employeurs que du côté des demandeurs d'emploi, une période de recherche de travail pourrait constituer un investissement productif. Comme la recherche d'information exige du temps, il peut être rationnel même de devenir chômeur si ce statut permet de profiter ensuite des occasions d'emploi les plus avantageuses<sup>12</sup>. Il faut noter cependant que les avis divergent quant aux conséquences du taux de rotation élevé générateur d'un chômage de courte durée pour les jeunes. La théorie du

---

<sup>11</sup>L'accent mis sur la trajectoire d'insertion suggère que le chômage est abordé sous l'angle d'un processus individuel et non pas traité comme un phénomène purement économique. Les jeunes sont des sujets actifs, acteurs de leur insertion socioprofessionnelle.

<sup>12</sup> Certaines analystes du marché du travail considèrent que l'agrégation de ce phénomène (la transformation des travailleurs en chômeurs, suite aux mouvements d'emplois) est également bénéfique à l'échelle macroéconomique. « Cette activité de recherche est essentielle au bon fonctionnement de l'économie, car elle permet aux emplois détruits de donner naissance à des emplois nouveaux, plus productifs. La recherche d'emploi, ou, en d'autres termes, le chômage, est donc un rouage indispensable du processus de destruction créatrice et de la croissance » (Cahuc et Zylberberg, 2105 : 30).

capital humain souligne ainsi les avantages d'un investissement précoce dans une formation et une expérience professionnelle *continues*. Si un individu n'effectue pas cet investissement au cours de sa jeunesse du fait qu'il multiplie les périodes de chômage, ses gains en seront réduits tout au long de sa vie. De leur côté, les théories de la segmentation du marché du travail insistent sur les effets négatifs que produisent les périodes de chômage et d'inactivité qui font perdre aux jeunes les habitudes de travail et les relèquent vers le marché d'emploi secondaire. Il ne faut pas toutefois perdre de vue que les conséquences du chômage dépendent aussi de la mesure dans laquelle les comportements des jeunes par rapport au marché du travail sont volontaires ou involontaires. Les périodes de chômage de courte durée et d'inactivité peuvent aussi bien correspondre à une consommation de loisirs ou d'expériences de vie considérées comme des préludes à une installation définitive dans la vie professionnelle qu'à l'absence d'emploi. Le lien entre le chômage et la trajectoire d'insertion professionnelle des jeunes n'apparaît ni massif, ni régulier et il ne semble pas y avoir un rapport direct à long terme entre le chômage de courte durée pendant les études ou à la sortie de l'école et la réussite socioprofessionnelle. Certaines études (Fortin et Raguéd, 2018; Ellowood, 1982) ont d'ailleurs démontré qu'à niveau de scolarité, de rendement académique et d'autres caractéristiques individuelles identiques, le chômage de courte durée n'entraîne pas en lui-même des effets négatifs sur le parcours socioprofessionnel des jeunes dans les années qui suivent. C'est seulement le retard encouru dans l'acquisition de qualifications et d'expérience à la suite d'un chômage prolongé qui peut abaisser sensiblement la réussite socioprofessionnelle et le profil de carrière d'un jeune.

En deuxième lieu, le *chômage structurel*, c'est-à-dire la partie du chômage qui ne se résorbe pas d'elle-même en période de reprise économique en raison des rigidités des marchés et du système de régulation de l'emploi (Martinot, 2015), affecte également les jeunes, notamment à travers

l'inadéquation entre les qualifications offertes et celles demandées par le système économique. Ce type de chômage résulte d'un processus que Schumpeter (1972) a appelé « destruction créatrice » qui modifie avec de plus en plus d'intensité le marché des compétences et rend problématique leur adaptation aux nouvelles réalités de l'économie contemporaine. Cette situation interpelle, en premier lieu, les institutions d'enseignement qui contribuent de façon déterminante à la formation des jeunes et à leur intégration dans la société. Le Québec se trouve actuellement dans une période de redéfinition des finalités de l'éducation et des orientations des programmes de la formation de la main d'œuvre, l'enjeu principal consistant à réformer le système d'éducation pour qu'il soit plus efficace dans son arrimage avec les exigences du marché du travail (Kamanzi, Uzenat et St-Onge, 2018). De nombreux acteurs économiques misent sur l'école pour outiller les jeunes avec les compétences et les aptitudes nécessaires pour faire face aux nouvelles exigences du marché du travail d'autant plus que les mesures politiques appliquées notamment en Europe, telles que la réduction du temps de travail ou les réglementations protectrices de l'emploi n'ont pas prouvé leur efficacité comme réponses réfléchies au problème du chômage des jeunes<sup>13</sup>. Éviter une situation où coïncident chômage et manque de main-d'œuvre dans certains secteurs, constitue une tâche importante du système de formation.

Pour pallier l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail et atténuer les conséquences négatives du chômage pour les jeunes, tant au Québec qu'au Canada, des politiques d'insertion en emploi ont été mises en place afin de modifier les paramètres de l'offre de travail en fonction de l'évolution du marché et à transformer le comportement des entreprises en matière

---

<sup>13</sup> Cahuc et Zylberberg (2015; 2017) montrent que les réglementations protectrices de l'emploi à l'œuvre dans les pays européens et notamment en France protègent effectivement les travailleurs qui ont un emploi et qui souffrent moins des vagues de licenciements. Mais en revanche, elles maintiennent plus longtemps au chômage les personnes en quête d'un emploi et leurs effets négatifs se font sentir notamment chez les jeunes.

d'embauche et de formation. Ces politiques se manifestent soit sous la forme de programmes de perfectionnement des compétences et des qualifications des jeunes, soit sous celle d'incitations fiscales pour réduire le coût de la main-d'œuvre jeune de façon à stimuler la demande de travail des entreprises. Différents programmes au niveau provincial et fédéral sont axés sur la réintégration des jeunes par le biais des programmes de formation et d'aide à l'employabilité. Ces programmes visent le développement des capacités professionnelles et des aptitudes sociales des jeunes ainsi qu'un accès plus facile à des stages en milieu de travail (Groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes, 2017). Le développement de l'employabilité et de la formation est également un processus à l'œuvre dans le secteur communautaire et privé<sup>14</sup>. Cependant, dans le contexte d'un marché de travail dynamique, ces programmes divers visent plutôt la stabilisation professionnelle et la sécurisation des parcours des jeunes plutôt que l'accès à l'emploi. Le faible niveau du chômage et la forte quantité d'emplois créés semblent avoir un effet d'attraction vers le marché du travail du segment de la population des jeunes qui ne se confronte pas à des problèmes d'accès mais plutôt à des parcours chaotiques marqués par une absence de projet de carrière (Vultur, 2016). L'amélioration de l'intégration des jeunes sur le marché du travail et la réduction de leur taux de chômage supposent des interventions dans plusieurs domaines et à plusieurs niveaux, qu'il convient de combiner et d'adapter aux caractéristiques de l'offre de travail de ce segment de la population dans un contexte de technologisation croissante de l'économie.

---

<sup>14</sup> Il est intéressant de noter, dans ce contexte, l'idée de Menger (2002), selon laquelle la multiplication des mesures et des programmes de lutte contre le chômage des jeunes a cautionné la substitution d'une conception du travail comme forme subventionnée de réinsertion et de reconstitution d'un capital d'employabilité à sa fonction classique de ressource productive.

## Références bibliographiques

Bourdon Sylvain., Maria-Eugenia Longo, Johanne Charbonneau. 2016. «La figure de réussite, une clé pour appréhender les bifurcations scolaires et professionnelles dans leur contexte sociétal», *Formation et Emploi*,(134), 27-45.

Cahuc, Pierre et André Zylberberg. 2017. *Le Négationnisme économique. Et comment s'en débarrasser*. Paris : Flammarion.

Cahuc, Pierre et André Zylberberg. 2015. *Les ennemis de l'emploi : le chômage, fatalité ou nécessité?*. Paris : Flammarion.

Cornelissen, Louis. 2019. « Massification de l'éducation supérieure et qualification de l'emploi : l'évolution de la surqualification en emploi au Québec ». Communication au colloque *Enjeux et perspectives économiques en Afrique francophone*, Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Dakar, Sénégal.

Ellowood, T David. 1982. « Teenage Unemployment : Permanent Scars or Temporary Blemishes ». R. B. Freeman et D. A. Wise (dir.), *The Youth Labor Market Problem*. Chicago : University of Chicago Press.

Eymard-Duvernay, François et Emannelle Marchal. 1997. *Façons de recruter. Le jugement des compétences sur le marché du travail*, Paris : Métailié.

Finnie, Ross. 2001. « Emploi et gains des diplômés de l'enseignement postsecondaire ». *L'emploi et le revenu en perspective*, 13(1): 36-46.

Fortin, Bernard et Safa Ragued. 2018. «L'interruption temporaire des études postsecondaires entraîne-t-elle une pénalité salariale?» dans Joanis Marcelin et Claude Montmarquette (dir.), *Le Québec économique. Éducation et capital humain*, Québec, PUL, p. 415-434.

Freyssinet, Jacques. 1984. *Le chômage*, Paris : La Découverte.

Gauthier, Madeleine. 1988. *Les jeunes chômeurs. Une enquête*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

Gauthier, Madeleine. 2007. «De jeunes chômeurs au jeunes travailleurs : évolution de la recherche sur les jeunes et le travail au Québec depuis 1980», dans Sylvain Bourdon et Mircea Vultur (dir.), *Les jeunes et le travail*, Québec, PUL, p. 23-52.

Groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes (2017), *13 voies pour moderniser l'emploi chez les jeunes au Canada : Stratégies pour un nouveau monde du travail*, Ottawa : Gouvernement du Canada, RHDCC.

Helliwell F. John. 2000. *Globalization: Myths, Facts and Consequences*. Toronto : C. D. Howe Institute.

Kamanzi, Pierre Canisius, Morgane Uzenat et Marianne St-Onge. 2018. Évolution de l'enseignement supérieur. À la croisée de la démocratisation des études et de l'économie du savoir, dans Joanis Marcelin et Claude Montmarquette (dir.), *Le Québec économique. Éducation et capital humain*, Québec : PUL, p. 119-150.

Krueger B. Alan. 2002. *Inequality, Too Much of Good Thing*. Working Paper. Princeton University and NBER. Industrial Relations Section.

LaRochelle-Côté, Sébastien et Jason Gilmore. 2009. « Repli de l'emploi au Canada Octobre 2008 à octobre 2009 ». *L'Observatoire économique canadien*. Statistique Canada (11-010-X au catalogue): 14 p.

Langlois, Simon. 1990. *La société québécoise en tendances, 1960-1990*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

Martinot, Bertrand. 2015. *Pour en finir avec le chômage. Ce qui marche et ce qui ne marche pas*. Paris : Fayard/Pluriel.

Menger, Pierre-Michel. 2002. *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme*. Paris : Seuil.

Mercure, Daniel et Mircea Vultur. 2010. *La signification du travail. Nouveau modèle productif et ethos du travail au Québec*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Nantel, Lyne et Mircea Vultur. 2019. «Les transformations du travail à l'ère du numérique et de l'économie collaborative: pistes d'analyse et de réflexion», revue *Ad Machina*, (2): (1) [en ligne].

Raoul, Ntwali. 2018. *Faire plus avec moins. Assurer la croissance économique avec une main-d'œuvre vieillissante*. Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

Schumpeter, Joseph. 1972. *Capitalisme, socialisme et démocratie*. Paris : Payot.

Statistique Canada. 2017. *Pyramide historique des âges*. Produits de données, Recensement de 2016. En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/pyramid/pyramide.cfm?geo1=01&type=1>.

Statistique Canada. 2019a. *Tableau 14-10-0018-01 : Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données annuelles (x 1 000)*. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410001801>.

Statistique Canada. 2019b. *Tableau 14-10-0020-01 : Taux de chômage, taux d'activité et taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint, données annuelles*. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410002001>.

Statistique Canada. 2019c. *Tableau 14-10-0057-01 : Durée du chômage, données annuelles*. En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410005701>.

Vasseur, Philippe. 1985. *Le chômage, c'est les autres*. Paris : P. Belfond.

Vultur, Mircea. 2009. « Les difficultés de recrutement : quelques éléments d'analyse sur la perception du phénomène par les DRH des entreprises de la région de Québec ». *Revue Interventions économiques*. (40) : 3-17.

Vultur, Mircea. 2011. « Pratiques d'entreprises, stratégies d'insertion professionnelles et nouvelles configurations du marché du travail des jeunes », dans Mircea Vultur et Daniel Mercure (dir.), *Perspectives internationales sur le travail des jeunes*, Presses de l'Université Laval, Québec, coll. « Sociologie contemporaine », p. 109-128.

Vultur, Mircea. 2016. « Les stratégies professionnelles des jeunes Québécois, salariés d'agence de travail temporaire ». Meilland Christelle et François Sarfati (dir.), *Accompagner vers l'emploi. Quand les dispositifs se mettent en action*. Paris : Éditions Peter Lang, p. 225-238.

Vultur, Mircea, Jean Bernier, Marie-France Richard. 2017. « Les jeunes Québécois en processus d'insertion professionnelle : quel est le rôle des agences de travail temporaire dans leur parcours sur le marché du travail ? », *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 29, No. 1, p. 254-270.

Vultur, Mircea. 2018. *La main-d'œuvre surqualifiée : qu'en pensent les employeurs ?*, working paper, 2018s-29. CIRANO.

Vultur, Mircea. 2019. «Le concept de précarité : quelle adéquation aux transformations actuelles du monde du travail?», dans D. Mercure et M. Vultur (dir), *Dix concepts pour penser le nouveau monde du travail*, PUL, Québec, p. 29-50.